

DECLARATION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT
ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU COLLEGE CAMILLE CLAUDEL DE VILLENEUVE D'ASCQ

Le 22 février 2010

Nous manifestons notre inquiétude et notre colère devant la nouvelle dégradation des conditions d'études et de travail , qui va résulter de la politique éducative mise en place.

Nous appelons au boycott de la séance du CA de ce jour pour dénoncer la réduction de la DHG accordée à l'établissement,(moins 33 heures) qui entraîne de facto la suppression d'un poste de mathématiques ,de certains compléments de service, de certains dédoublements dans plusieurs disciplines alors que la structure de l'établissement reste identique à celle de l'année dernière (16 divisions.)

Nous savons que dans certaines disciplines, (les mathématiques, l'anglais, les svt) les horaires disciplinaires ne pourront être couverts par les enseignants titulaires et que le rectorat prévoit d'ores et déjà d'affecter des vacataires (personnels précaires, pas forcément formés) pour assurer ces heures , ce qui risque d'être préjudiciable à la qualité de l'enseignement.

Ces décisions ne nous semblent pas guidées par le souci pédagogique à l'heure où l'on parle de la nécessaire stabilité des équipes et la recherche d'une meilleure réussite des élèves mais par une logique purement comptable qui ne prend pas en compte la réalité du terrain.

Nous contestons la prévision des effectifs de l'Inspection Académique : 27 élèves en moins l'an prochain ,soit un effectif total ,à la rentrée 2010 de 395 élèves alors qu'il est actuellement de 427 élèves, chiffre assez stable depuis trois ans.

Les 12 heures d'aide au fonctionnement qui nous étaient alloués jusqu'ici et qui sont supprimées nous permettaient de mettre en place des dispositifs d'aides aux élèves, travail en groupes à effectifs réduits dans plusieurs disciplines. Même si le collège C Claudel n'est pas classé ZEP, il compte pourtant de nombreux élèves en difficulté qui ont besoin d'un enseignement en petits groupes.

Nous ne sommes pas d'accord avec la DHG accordée à notre collège, nous la refusons et réclamons des moyens supplémentaires pour nos élèves. Nous attendons une réponse de Monsieur l'Inspecteur d'Académie à qui nous avons demandé d'être reçus.

Les Elus du personnel enseignant du Collège C Claudel.